
L'ouverture à tous les élèves : une force de l'école publique

Hélène Béchar

Conseillère, Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ)

Au cours de la première année de la campagne 2002-2004 de la CSQ sur l'éducation publique, une activité d'échange sur les cibles de la campagne s'est tenue dans plusieurs écoles et centres. Deux questions étaient alors soulevées. La première visait à identifier ce qui, dans la réalité actuelle, permet de mettre en valeur le système d'éducation publique. La deuxième avait pour but de mettre en évidence les problèmes et les défis qui se posent aujourd'hui à l'école publique, de même que les éléments de solution proposés par le personnel qui y œuvre.

Que disent celles et ceux qui « font l'école » ?

Pour un nombre significatif de répondants, l'un des points forts du système d'éducation publique se révèle également l'une de ses plus grandes difficultés. Il s'agit de l'ouverture à la diversité, qui se concrétise par l'accueil de tous les élèves, peu importe leur rythme d'apprentissage, leur condition socioéconomique et leurs caractéristiques individuelles sur le plan des intérêts, des forces, des handicaps ou des besoins particuliers.

Une contradiction apparente

De façon générale, on constate une grande fierté reliée à la qualité de l'engagement du personnel enseignant, professionnel et de soutien de l'école publique, dans les services fournis aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA). On souligne leur disponibilité, leur écoute, leur expertise toujours en développement, leur vision de la réussite, leur créativité et leur grande capacité d'adaptation par rapport à l'intégration d'une variété de plus en plus grande de catégories d'élèves.

Par ailleurs, les aspects les plus difficiles de la réalité de l'école publique sont fortement associés à cette intégration, surtout lorsque les services de soutien sont inadéquats, insuffisants ou, pire encore, complètement absents. Cette assertion revient fréquemment et avec force dans les propos tenus par les divers groupes d'intervenantes et d'intervenants.

Comment se fait-il que l'objet de la fierté de plusieurs constitue aussi pour eux l'un des aspects les plus déficients du système? Serait-ce que le défi posé par l'intégration de tous les élèves est rarement considéré à sa juste mesure par ceux qui gouvernent les divers paliers du système? Le discours de plus en plus répandu sur l'adaptation de l'enseignement comme solution à la plupart des problèmes d'apprentissage est assez révélateur à cet égard. De là découle un accroissement inquiétant de l'intégration sans soutien, qui a un impact désastreux sur les apprentissages des élèves de même que sur les conditions d'exercice de la profession pour les différentes catégories de personnel qui œuvrent en milieu scolaire.

Qui sont les EHDA?

Mais qui sont ces élèves que l'on regroupe sous l'expression EHDA? Il nous est apparu fastidieux et peu utile de détailler ici la nomenclature utilisée par le ministère de l'Éducation, notamment aux fins du financement des commissions scolaires. Signalons que, globalement, les élèves concernés peuvent éprouver des difficultés

d'apprentissage, des troubles du comportement, des déficiences motrices, organiques ou langagières, une déficience intellectuelle, des troubles du développement ou de l'ordre de la psychopathologie ou encore des déficiences visuelles ou auditives. Une combinaison de ces différents profils est évidemment possible et souvent constatée.

**L'insuffisance des services aux élèves handicapés
ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage
inquiète ceux qui œuvrent
auprès des élèves jour après jour**

Tentons, dans un premier temps, d'illustrer par quelques exemples les défis relevés quotidiennement, à l'école publique, par ceux qui assurent les services aux EHDA. Cet aperçu n'a pas la prétention d'être exhaustif, mais il a le mérite de s'inspirer de situations réelles dépeintes par des « gens de terrain ». Nous exposerons ensuite les retombées positives de l'ouverture du système d'éducation publique à l'ensemble des élèves. Nous énumérerons enfin les conditions qui, de l'avis de ceux qui côtoient quotidiennement les élèves, sont essentielles à une intégration réussie.

Que vivent-ils ?

Imaginons le cas d'une enseignante de 2^e année du primaire qui accueille dans son groupe plusieurs élèves en difficulté d'apprentissage dont certains reçoivent du soutien en orthopédagogie. Le groupe comprend aussi un élève handicapé auditif et deux élèves en trouble du comportement. Dans l'organisation du travail d'équipe, l'enseignante doit soutenir, de façon plus assidue, certains élèves en difficulté, par exemple dans la lecture des consignes, tout en s'assurant que l'élève handicapé entend et comprend les échanges des membres de l'équipe, et qu'il y participe. Les élèves en trouble du comportement ont tendance à se désorganiser dans ce contexte d'apprentissage, d'où la nécessité d'interventions multiples tout au long de l'activité. L'enseignante a donc fort à faire pour que le climat de la classe

demeure harmonieux et propice à l'apprentissage. Heureusement, quelques élèves plus autonomes, au sein des équipes, ont appris à composer avec certains accidents de parcours. Ils savent comment aider un camarade et utilisent souvent judicieusement quelques stratégies de dépannage appropriées au travail d'équipe.

La composition de ce groupe n'a rien d'insolite, aujourd'hui. La situation décrite ici n'est ni la pire ni la meilleure qui existe dans nos écoles, mais il va sans dire que la présence régulière et l'intervention ciblée d'une technicienne ou d'un technicien en éducation spécialisée auprès de certains élèves du groupe permettraient à l'enseignante de mieux répondre aux besoins diversifiés de l'ensemble des élèves.

De son côté, une collègue de l'éducation préscolaire en a plein les bras avec deux des enfants de son groupe. L'un est dysphasique alors que, pour l'autre, les évaluations n'ont pas encore permis d'établir un diagnostic précis. Ces deux enfants présentent d'importants problèmes de comportement. Le groupe compose tant bien que mal avec cette réalité qui affecte grandement le climat d'apprentissage. Malgré le soutien de ses collègues, qui prennent le groupe en charge lorsque la situation éclate dans la classe, l'enseignante voit les crises gagner en fréquence et en intensité, de mois en mois. À la suite de multiples démarches de l'enseignante, une aide substantielle est finalement accordée, sous forme de services en orthophonie et en psychoéducation. Malheureusement, cette aide ne se concrétisera qu'au début de la dernière étape.

Dans une école secondaire d'une autre commission scolaire, des élèves présentant divers handicaps sur le plan moteur sont intégrés en classe ordinaire. Le personnel et les élèves de l'école considèrent que les fauteuils roulants et autre matériel adapté « font partie de la vie ». Cette attitude a assurément un effet bénéfique sur l'image de soi et l'intégration sociale des élèves handicapés. Pour plusieurs de ceux-ci, la fréquentation d'une école spécialisée, laquelle était soutenue par un centre de réadaptation, a longtemps constitué le meilleur service. Il en va autrement aujourd'hui, et les parents de même que les élèves sont généralement satisfaits de l'intégration. D'autres regrettent un peu

l'école spécialisée, avec ses équipements perfectionnés et son équipe de réadaptation.

Prenons maintenant le cas d'une classe dite de langage, composée d'élèves dysphasiques provenant de plusieurs écoles. L'an passé, les rencontres d'étude de cas ont permis aux intervenantes et aux intervenants de déterminer que ces enfants bénéficieraient largement d'un enseignement spécialisé et d'un ratio moins élevé d'élèves dans leur groupe. De plus, les services d'orthophonie et d'enseignement en orthopédagogie nécessaires à pallier leurs difficultés sont plus largement disponibles à l'école qui offre la classe de langage. De nombreux élèves de la commission scolaire présentent des besoins similaires à ceux qui font partie de cette classe de langage, mais le nombre de places disponibles est limité. On devra donc tenter de trouver d'autres solutions.

Actuellement, toutes les situations que nous venons de décrire sont vécues quotidiennement dans nos écoles publiques. Nous avons volontairement choisi des exemples variés de services, tout en reconnaissant que certaines réalités pourront être perçues comme idéales par certains, notamment l'existence de classes spéciales, en nette diminution dans de nombreuses régions du Québec. Nous savons aussi que certains services, parmi ceux mentionnés dans les exemples, sont pratiquement inexistant dans plusieurs milieux, entre autres, en régions éloignées et dans les petites écoles.

Des avantages qui confortent

Malgré les carences relevées dans l'organisation des services, les réponses fournies au cours de l'activité portant sur les points forts de notre système d'éducation publique font ressortir les nombreux avantages, pour l'ensemble des élèves, de la fréquentation de l'école publique. En effet, plusieurs participantes et participants à l'activité notent la culture de coopération qui caractérise leur établissement, la solidarité qui règne entre les intervenantes et les intervenants et entre les élèves. Certains milieux mentionnent la variété des projets non

sélectifs offerts aux élèves. D'autres encore soulignent la qualité du sentiment d'appartenance développé par le personnel, les élèves et leurs parents, de même que l'impact de ce sentiment sur la réussite des élèves. Enfin, plusieurs font remarquer qu'une école ouverte à tous constitue un reflet plus fidèle de la société et permet aux élèves de vivre un apprentissage de la démocratie infiniment mieux ancré dans la réalité.

Des constats qui inquiètent

Bien sûr, l'insuffisance des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage inquiète ceux qui œuvrent auprès des élèves jour après jour. Cette préoccupation se dégage des réponses portant sur les difficultés de l'école publique, de même que des entrevues effectuées par la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE), au printemps 2002, pour l'« opération écoles en EHDAA¹ ». Les mêmes inquiétudes ont été observées au sein de plusieurs équipes d'enseignantes et d'enseignants rencontrées par la FSE, dans le cadre du projet des groupes témoins sur la réforme, au printemps dernier. C'est un cri du cœur qui est lancé !

Dans tous ces lieux, les intervenantes et les intervenants dénoncent le fait que l'information concernant les élèves handicapés ou en difficulté semble souvent se perdre dans les méandres de l'administration. Dans un nombre effarant d'établissements, les obstacles se multiplient, faisant en sorte que malgré le temps et l'énergie consentis, c'est souvent un tour de force d'obtenir qu'un élève soit identifié et reçoive le soutien dont il a besoin. Enfin, les pratiques de financement complexes, inadéquates et sans transparence constituent un irritant majeur dans la plupart des milieux.

Faire encore mieux ce que nous faisons bien

Les solutions proposées par les personnes qui se sont exprimées sur la question, dans le cadre de la campagne sur l'éducation

¹ Le rapport complet de cette opération est disponible sur le site de la FSE à l'adresse suivante : http://www.fse.qc.net/public_html/defmain.asp?Nm=1050100.

publique, s'attaquent au cœur des problématiques soulevées. Elles visent à fournir à tous les élèves qui fréquentent l'école publique des services de qualité, tout en permettant à l'ensemble des personnes qui y travaillent d'accomplir leur tâche de la meilleure façon possible.

Ainsi, on insiste sur l'importance de conserver et même de renforcer l'accessibilité et la gratuité scolaires, et ce, tant à l'éducation préscolaire, à l'enseignement primaire et secondaire qu'à l'éducation des adultes. On réclame la diminution du nombre d'élèves par groupe pour assurer à chacun de meilleurs services et de meilleures conditions d'exercice. On propose aussi de demander des comptes aux commissions scolaires pour ce qui est des sommes allouées aux services aux EHDA.

Bref, il faudrait s'assurer d'investir réellement ce qu'il faut en ressources humaines ainsi que dans les locaux et le matériel afin de répondre aux besoins de tous les élèves. Pour ce faire, il faudrait préalablement cesser de subventionner l'école privée avec les deniers publics. Il faudrait également offrir à tous les élèves des projets trop souvent réservés à ceux qui cheminent sans problème. La généralisation des projets non sélectifs permettrait de valoriser la réussite relative aux apprentissages autres que purement scolaires. Cette dernière affirmation est particulièrement intéressante en ce sens qu'elle traduit une vision large de la mission de l'école publique.

Un nouveau rendez-vous

Dans son introduction à la campagne sur l'éducation publique sur le site de la Centrale des syndicats du Québec, on peut lire :

La CSQ, ses militantes et militants, sont conviés à un nouveau rendez-vous avec l'histoire. L'éducation publique vit dans la tourmente. Une tourmente provoquée par de grands courants qui proposent un nouveau système de valeurs reposant sur la compétition, l'individualisme, l'élitisme et qui sape les valeurs humanistes et de solidarité à la base de notre projet d'école et de notre action professionnelle.

Dans ce contexte, il est évident que l'éducation est un investissement à protéger et un instrument de prise de liberté qui sera toujours à parfaire. On ne peut nier l'importance pour chacun de développer les outils nécessaires à l'exercice d'une citoyenneté responsable. Tous les élèves, y compris les élèves handicapés et les élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, ont droit à une éducation optimale, à des conditions d'apprentissage de qualité et à l'espoir : l'espoir d'une vie caractérisée par la réalisation de soi, l'ouverture à l'autre, l'accueil de la communauté et la tolérance à la différence. Si l'école publique est, à plusieurs égards, un reflet de notre société, il faut lui donner la chance de mieux réaliser l'ensemble de sa mission, et ce, au bénéfice de toutes et tous, dès aujourd'hui et pour demain.